

Monsieur P. Mutzenhardt
Président de l'Université de Lorraine

Nos réf. : 02-19/Dir

jacques.pironon@univ-lorraine.fr

Objet : Motion contre l'augmentation des frais d'inscription des étudiants extra-communautaires à la rentrée 2019.

Vandoeuvre, le 7 février 2019

Monsieur le Président,

Le Comité de Direction de l'UMR GeoRessources qui s'est réuni le 6 février 2019 demande le retrait de la mesure consistant à la mise en place de droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires. Cette mesure faisant obstacle à la poursuite de leurs études au sein de l'Université de Lorraine.

Il souhaite que les étudiants extra-communautaires inscrits en 2018-2019 et pour les années à venir bénéficient des droits d'inscription communautaires afin de pas pénaliser ceux qui sont déjà inscrits et ceux qui souhaiteraient s'inscrire. Les étudiants extra-communautaires représentent actuellement 23% des inscriptions en stages M2 et 3A et 57% des inscriptions en thèses à GeoRessources.

Il fait sienne la motion du Conseil scientifique du CNRS du 22 janvier 2019 qui recommande l'abandon de la politique des droits d'inscription différenciés et l'ouverture d'une large concertation sur l'attractivité des études doctorales et les conditions d'accueil des étudiants étrangers en France. Il s'associe à la volonté d'impliquer les acteurs de la recherche dans cette politique.

Jacques PIRONON
Directeur GeoRessources

